Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 46 (1995)

Heft: 4: Klassizismus = Néo-classicisme = Neoclassicismo

Artikel: Le Musée Rath, à Genève

Autor: Courtiau, Catherine

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-394038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Catherine Courtiau

Le Musée Rath, à Genève

Le Musée Rath, inauguré le 18 juillet 1826, est le premier bâtiment de Suisse conçu pour abriter un musée des beaux-arts. Il fut classé monument historique le 30 décembre 1921.

Erigé dans la partie nord de la place Neuve, au pied du mur de soutènement de la haute ville, le Musée Rath est dominé par l'alignement des classiques hôtels particuliers de la rue des Granges et de leurs jardins en terrasses cernés de belles balustrades en roche blanche. Implanté au bas de la rue de la Tertasse et de la promenade de la Treille, il forme un ensemble harmonieux avec le Grand Théâtre, le Conservatoire de Musique et les grilles d'entrée du parc des Bastions. Il constitue le bâtiment de tête de l'ordonnance régulière du front ouest de la rue de la Corraterie. Depuis 1884, la statue équestre du général Dufour d'Alfred Lanz occupe le centre de la place Neuve. Sous la Restauration, l'emplacement du musée, derrière les bastions d'Yvoi et Souverain, l'aménagement de la place et celui du nouvel axe de la Corraterie avaient été étudiés par l'ingénieur Guillaume-Henri Dufour et l'architecte Samuel Vaucher, dans le cadre d'une politique d'embellissement de la ville, soucieuse, néanmoins, de préserver les fortifications. Le musée, dont la forme et le style devaient s'accorder avec les bâtiments existants, fut implanté symétriquement en face du Théâtre, datant de 1783 (démoli en 1880), à proximité de la porte monumentale de Neuve qui avait remplacé, vers 1740, l'ancien bastion de l'Oye.

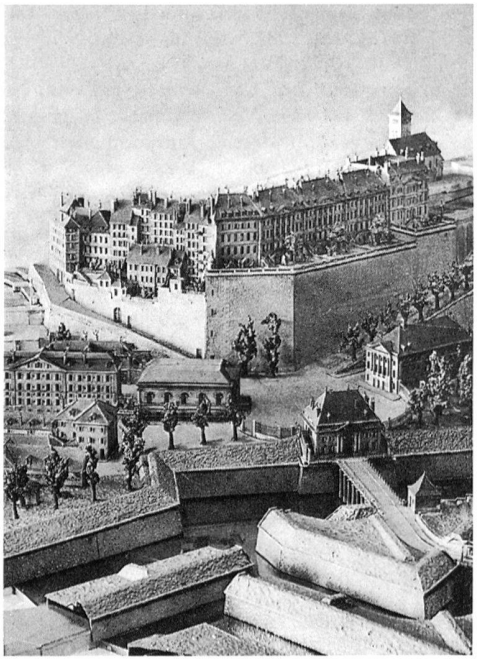

Photos: Centre d'iconographie genevoise

Détails du relief Magnin, représentant la place Neuve vers 1850. A droite, en face du Musée Rath, se trouve l'ancien Théâtre construit en 1783 et démoli en 1880. Au premier plan, le fossé, appelé la «Grande Mer», la passerelle et la porte de Neuve. A gauche, derrière le Musée Rath, l'alignement des bâtiments de la rue de la Corraterie. Le tout dominé par les terrasses des hôtels particuliers de la rue des Granges soutenues par le mur de la Treille.

La façade principale tripartite du Musée Rath présente un portique à six colonnes corinthiennes lisses surmontées d'un entablement portant l'inscription MUSEE RATH et terminé par un fronton nu. Ce portique est précédé d'un grand escalier droit. Les deux pans latéraux sont limités par des pilastres corinthiens. D'après l'élévation, Samuel Vaucher avait prévu d'orner cette façade de deux statues placées dans des niches latérales.

La façade arrière tripartite est également limitée par des pilastres corinthiens. L'élément central présente une porte entourée de deux paires de pilastres supportant un entablement, le tout couronné de deux autres paires de pilastres reliées par une arcature en plein cintre, formant une sorte de serlienne.

La façade longitudinale donnant sur la rue Diday est ajourée dans le soubassement par des fenêtres en plein cintre donnant sur les salles d'exposition du sous-sol, disposées en contrebas du trottoir qui est séparé du bâtiment par un fossé.

Historique du musée des beaux-arts

Le Musée Rath fut construit par Samuel Vaucher (1798–1877), suite à quatre concours lancés, entre 1820 et 1823, par la Société des arts. Cette société, créée en 1776, directrice dès 1786 des Ecoles de dessin, résidait dans le bâtiment dit du Calabri, près du Palais Eynard, où elle avait ses écoles, tenait ses séances et où se trouvaient les logements des directeurs. La collection de modèles et d'objets d'art était conservée dans un bâtiment voisin, l'«Artibus promovendis». Ces deux bâtiments appartenaient à la Société économique. Mais, l'exiguïté des locaux se fit de plus en plus contraignante. Il devint indispensable de créer un bâtiment ad hoc et le projet de construire un musée des beaux-arts fut dès lors vivement soutenu par le syndic libéral Jean-Jacques Rigaud et par Guillaume-Henri Dufour.

En 1820 déjà, le banquier Jean-Gabriel Eynard et sa femme, Anna Eynard-Lullin de Châteauvieux, avaient envisagé de créer un tel musée en face de leur palais. La Société des arts lança à cette occasion un premier concours. Mais le legs d'une importante somme d'argent à la Ville, par le général d'Empire Simon Rath, bouleversa ce projet. En effet, Jeanne Françoise et Henriette Rath offrirent en 1824, conformément au vœu de leur frère Simon Rath, décédé en 1819, la somme de 182 000 florins, soit 84 000 francs de France, pour la construction d'un musée des beaux-arts, à

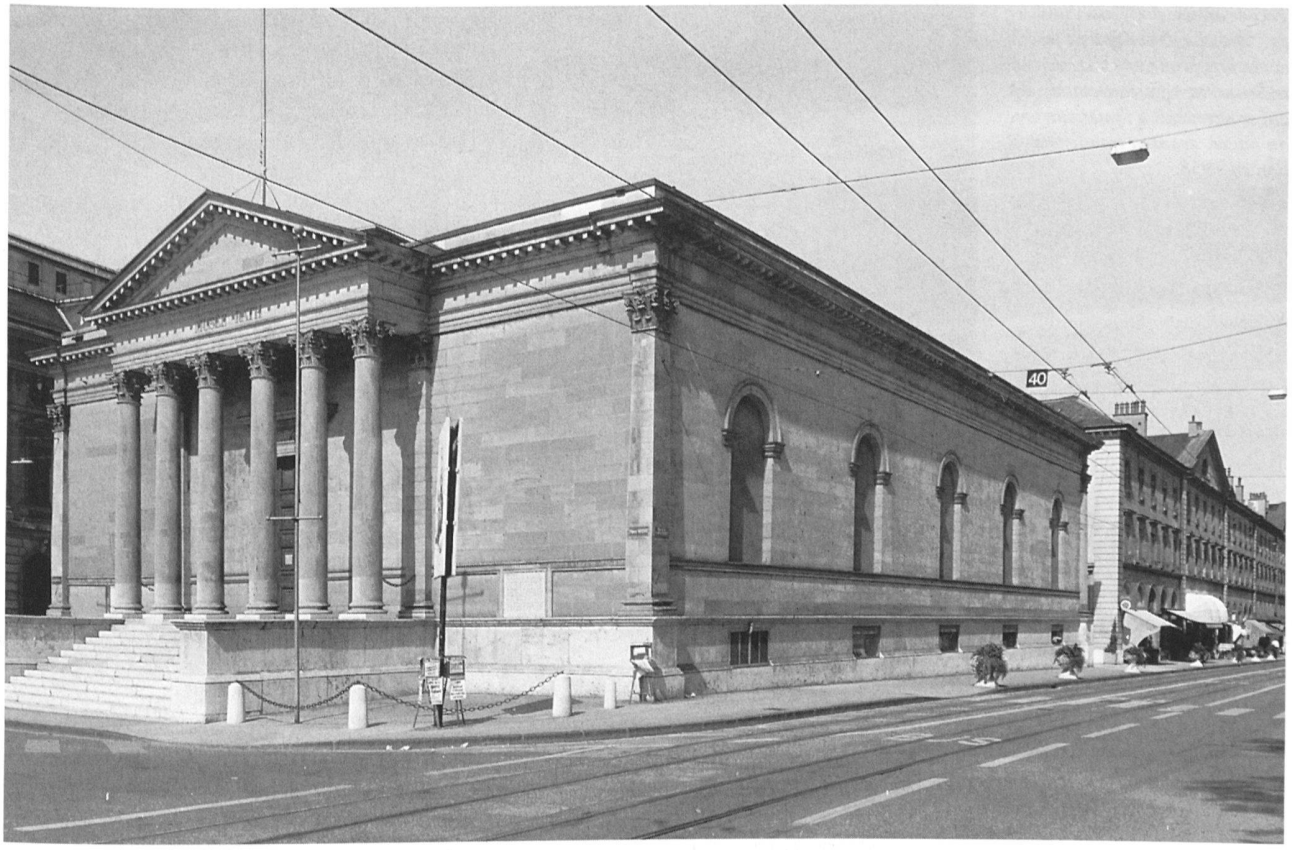

Photo: Adriana et Gérard Zimmermann, Genève

Vue actuelle du Musée Rath en 1992.

condition que «le Musée seroit construit sur la Place Neuve en face de la salle de spectacle et conformément aux plans qu'elles avoient fait dresser; qu'il porteroit sur le péristyle le nom de leur frère, Mr. le Lieutenant-Général Rath; qu'il seroit ouvert au public au moins un jour par semaine, et aux élèves pendant quatre jours; que l'exécution du bâtiment seroit confiée à l'auteur des plans, Mr. Samuel Vaucher [...]; enfin, que l'Etat s'engageroit à fournir le surplus de la dépense qu'entraîneroit l'entière construction de ce Musée.»

Une convention entre le Conseil municipal et la Société économique fut signée le 11 mai 1824 et approuvée trois jours plus tard par le Conseil d'Etat. Les travaux, estimés à 345 000 florins, pouvaient commencer. La convention réglait la cession à la Ville des bâtiments du Calabri et de l'«Artibus» en échange du nouvel édifice. La première des conditions imposées à cette cession, source de futurs conflits, stipulait ce qui suit: «Le Conseil municipal de la Ville de Genève s'engage à recevoir et à loger *à perpétuité* dans le bâtiment du Musée projeté les établissements actuellement existants dans les deux bâtiments cédés, et qui sont dirigés par la Société des Arts, et de leur y assigner les salles et emplacements qui seront nécessaires.»

La gestion des écoles et du musée dans leur nouvel espace fut rendu officielle par le Règlement du Conseil d'Etat relatif au Musée Rath, signé le 7 août 1826. Dès le 1er décembre de la même année, les leçons publiques de dessin y furent données. Des travaux de perfectionnement s'imposèrent cependant et le Musée ne fut ouvert au public qu'en automne 1827.

Eviction de la Société des arts et réaffectation des locaux

Au milieu du XIXe siècle, le changement de régime entraîna une querelle qui opposa la Société des arts aux nouvelles autorités. La loi de 1849 ôta à cette société son caractère de fondation. Jusqu'alors usufruitière des locaux appartenant à la Ville de Genève, la Société des arts, devenue association libre, fut, dès lors, menacée d'expulsion du musée. Henriette Rath, qui avait survécu à sa sœur, s'opposa vivement à cet état de fait. Elle se réservait le droit de poursuite en restitution de la somme offerte par sa famille, en s'appuyant sur l'acte du 11 mai 1824 qui avait accordé à la Société des arts la «jouissance à perpétuité» du musée. En dépit de sa résistance et de celle de la Société des arts, le Conseil administratif entra en possession du Musée Rath et de ses collections, au nom de la commune de Genève. La Société des arts fut délogée du musée le 20 mai 1851.

Suite à la construction du Musée d'art et d'histoire (1903–1910), le Musée Rath fut réaménagé dès 1914 en fonction de sa nouvelle affectation, celle de recevoir des expositions

Façade arrière du Musée Rath en 1994. La disposition de ses ouvertures forme une sorte de serlienne, motif architectural qui se retrouvait à l'intérieur du musée, avant sa transformation en 1958.

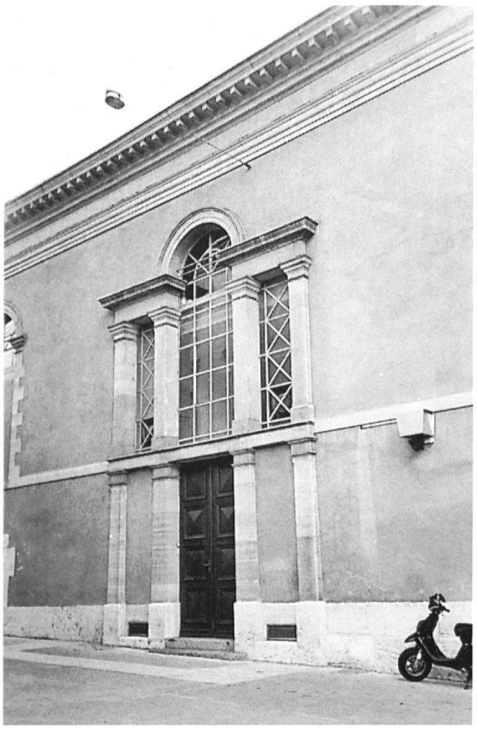

Photo: Catherine Courtiau, Genève

temporaires, les collections d'art contemporain genevois et la collection de moulages. Pendant la Première Guerre mondiale, il fut occupé par le Centre de la Croix-Rouge pour la recherche de prisonniers de guerre, cessa toute activité artistique. Aujourd'hui, le musée poursuit sa fonction de lieu d'expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire.

Le Musée Rath à son origine

Les plans d'origine faisant défaut (sauf trois dessins signés par Samuel Vaucher: élévation de la façade principale, coupe transversale et plan de la charpente), recourons aux descriptions de l'époque. Jean-Jacques Rigaud, fervent défenseur politique d'un musée et admirateur du jeune architecte, précisait dans son rapport du 22 mai 1824: «L'étage supérieur sera divisé d'une manière à la fois simple et élégante; en arrivant par la porte sous le péristyle, l'on entrera dans une galerie parallèle à la façade, ornée de colonnes et de statues [...]; dans ce vaste vestibule aboutiront trois grandes salles aussi en forme de galeries, parallèles entr'elles et éclairées par le haut. L'une servira de Musée de tableaux, une autre sera consacrée aux statues, et la galerie centrale sera à la fois salle d'exposition, et salle de réunion pour les Membres de la Société des arts et des diverses classes qui la composent. [...] A la suite de la salle des tableaux sera un cabinet d'estampes, et à l'extrémité de celle des statues un amphithéâtre servant d'Académie.»

Samuel Vaucher ajoutait en décembre 1825 que l'étage inférieur du côté des Bastions devait être consacré à l'Ecole de modelage, à l'Ecole de l'ornement et à l'Ecole de la figure, et du côté de la Corraterie, à un amphithéâtre pour les cours, un cabinet de préparation et un dépôt à l'usage des classes d'industrie et d'agriculture. Un logement de concierge était prévu à l'entresol du côté opposé à la place Neuve, sur toute la partie transversale au-dessus du cabinet des estampes, de l'Académie et de la grande cage d'escalier.

L'intérieur du musée bénéficiait alors d'un éclairage zénithal et latéral. Le grand vestibule était séparé de chaque travée latérale par des ouvertures en plein cintre soutenues par deux colonnes et deux pilastres appuyés sur des murets, formant une sorte de grande baie serlienne ajourée, reprenant le motif de l'entrée arrière du bâtiment.

Interventions et transformations

L'extérieur du Musée Rath n'a pas subi de notables transformations. Cependant, la toiture du musée nécessitait depuis sa construction de coûteuses réparations. L'éclairage était également insuffisant et souvent défectueux. La mauvaise structure des fondations avait entraîné un affaissement du bâtiment sur les faces nord et ouest, signalé en 1861 déjà. Des réparations tentèrent d'y remédier en 1878, mais sans le résoudre. Aucune importante réfection ou amélioration de l'état délabré du bâtiment ne fut effectuée. Il était en fait déjà question de construire un nouveau musée.

En 1913 le Musée Rath menaçait ruine. Mais le Musée d'art et d'histoire venait d'être construit (1903–1910) permettant d'exposer en permanence les collections anciennes. Le Musée des beaux-arts pouvait donc être réaffecté pour recevoir les collections d'art contemporain et des expositions temporaires essentiellement consacrées au mouvement ar-

Vue du Musée Rath vers 1916–1919. A l'arrière-plan à gauche, le Grand-Théâtre. Après la jonction des lignes électrifiées Carouge–Moillesulaz et Petit-Saconnex–Champel (1897). Le musée est occupé par le Centre de la Croix-Rouge pour la recherche de prisonniers.

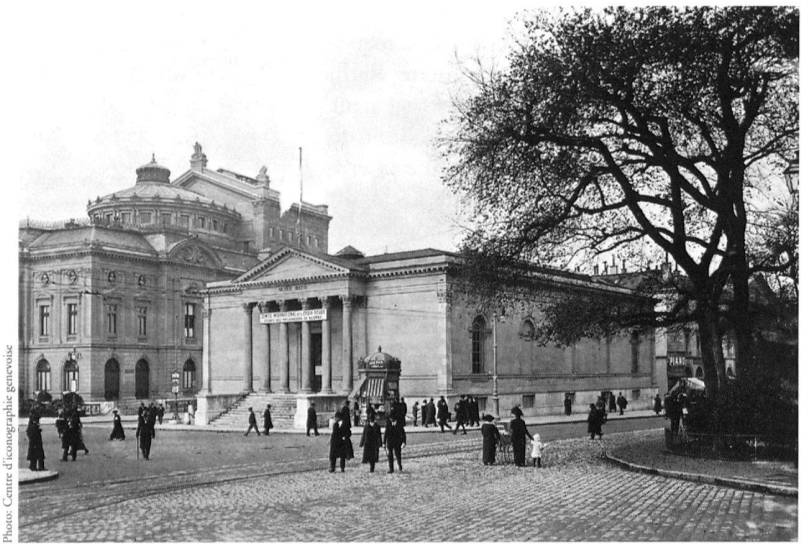

Photo: Centre d'iconographie genevoise

Photo: Centre d'iconographie genevoise

A l'étage du Musée Rath en 1921. Travée occidentale avec lumière zénithale, estompée par un vélum en toile, et latérale au premier plan à gauche et au fond.

tistique genevois. En janvier 1914, l'architecte Henri Maillard fut mandaté pour aménager le sous-sol, destiné à recevoir la collection de moulages, pour modifier les escaliers et pour consolider les planchers. Dans le but d'améliorer l'éclairage des salles de l'étage supérieur, il fut décidé de changer la qualité du verre des ouvertures zénithales, dotées d'un vélum de toile pouvant être déplacé en hauteur, au gré des besoins d'espace.

La vétusté du bâtiment étant à nouveau alarmante, un crédit fut voté en 1958 pour la réfection des salles du musée, alors utilisées pour des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire et, cinq mois par an environ, par celles d'artistes genevois contemporains. L'architecte Rodolphe Wagner fut chargé de la réfection des parois, de l'obturation des fenêtres existantes et du plafonnage des salles, soit la suppression de l'éclairage zénithal naturel. Les grandes verrières des trois travées furent recouvertes de plaques métalliques. C'est à cette occasion que les baies serliennes des travées latérales furent supprimées à l'étage.

Dans les années 1970, plusieurs parois du sous-sol furent abattues pour former un grand espace à trois travées, séparées par de grandes arcades surbaissées. Une salle d'audio-visuel prit place dans l'angle nord-ouest. Ces nouvelles salles du sous-sol furent inaugurées en 1976 et l'ensemble de l'édifice fut doté d'un nouveau système d'éclairage. L'ancien appartement du concierge fit l'objet en 1988–1990 d'un remaniement complet pour recevoir, en juillet 1990, le Bureau animation-pédagogie du Musée d'art et d'histoire.

Conclusion

La parfaite symétrie de ce bâtiment, en légère déclivité depuis la place Neuve, répond à une typologie néo-classique et présente des réminiscences palladiennes. L'ordonnance tripartite, intérieure comme extérieure, avec l'avant-corps central évoquant dans sa forme et ses proportions un temple grec, la sobriété linéaire et l'absence de décor, puisent en particulier dans l'académisme de Jean Louis Nicolas Durand, professeur de Samuel Vaucher et de Guillaume-Henri Dufour à l'Ecole polytechnique de Paris. Rappelons pour mémoire que le Musée Rath est contemporain du «Altes Museum», œuvre de Karl Friedrich Schinkel implanté dans le Lustgarten à Berlin.

Catherine Courtiau, historienne de l'art, licenciée ès lettres de l'Université de Genève, rédactrice scientifique à la Société d'Histoire de l'Art en Suisse

Bibliographie sélective

Cf. rapport manuscrit avec les sources écrites, iconographiques et bibliographiques: CATHERINE COURTIAU, *Le Musée Rath, Place Neuve, parcelle n° 5022,* rapport historique et architectural réalisé pour le Département municipal des affaires culturelles de la Ville de Genève, octobre 1992. – MAURICE PIANZOLA, ANDRÉ CORBOZ, ARMAND BRULHART, CLAUDE LAPAIRE, *Le Musée Rath a 150 ans,* Musée d'art et d'histoire, Genève, 1976.